

COMMUNIQUE

## **COP 21 : COMBATTRE, OSER, PROMOUVOIR**

Comme rappelé le 11 juin par le Président de la République à l'OIT, la récente annonce des gouvernements français et péruvien en faveur de l'emploi dans le cadre de la préparation de la COP 21 en décembre 2015 à Paris constitue une approche indispensable.

Évolution climatique, protection de l'environnement / droits du travail, droits sociaux sont interdépendants : il n'y a pas d'emplois sur une planète morte, mais à quoi bon une « planète verte » si les salariés broient du noir ?

FO rappelle que les États ont une responsabilité prépondérante dans la réussite de la COP21 : toutes les politiques publiques environnementales imposent une mise en œuvre ou des effets de leviers par les investissements publics et les services publics et non des « partenariats public-privé ». Pas d'adaptation possible en diminuant les budgets, les effectifs et les moyens publics et en supprimant les implantations locales à proximité des citoyens.

Politique industrielle et énergétique volontaristes, développement de tous les emplois nouveaux comme traditionnels, préservation du tissu industriel, accès à une énergie à bas coût doivent être dans les priorités des décisions prises à la COP21. Arrêtons les approches dites de « décroissance » ou de « croissance verte » car il ne saurait s'agir de « ne plus faire », mais de « faire mieux autrement » !

Des décisions volontaires et ambitieuses, des politiques de coopérations et réglementations internationales ou européennes concrètes et financées, une prise en compte des travaux de l'OIT, sont indispensables pour replacer l'activité économique au service des travailleurs, pour développer l'emploi, les salaires et la protection sociale, pour lutter contre les inégalités, pour le progrès social et pour relever les défis environnementaux. À nouveau, pour FO, la **COP 21** est propice à **Combattre** l'austérité et le dumping, **Oser** le social, **Promouvoir** l'intervention publique pour ce **21<sup>ème</sup>** siècle !

Paris, le 12 juin 2015

Contacts : **Pascal PAVAGEAU**, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 - 📞 06 76 77 70 39 - ✉ [pascal.pavageau@force-ouvriere.fr](mailto:pascal.pavageau@force-ouvriere.fr)

**Andrée THOMAS**, Secrétaire confédérale

☎ 01 40 52 83 30 - 📞 06 99 92 13 50 - ✉ [andree.thomas@force-ouvriere.fr](mailto:andree.thomas@force-ouvriere.fr)